

Dans son livre « La Voie française », Bruno Le Maire défend une transformation du financement du modèle français

Financer la protection sociale par la TVA, bonne idée ou pas ?

Big Bang

La France reste championne d'Europe des prélèvements obligatoires. **Dans une nouvelle note que nous dévoilons**, l'ancien magistrat de la Cour des comptes François Ecalte compare leur répartition sur le capital, le travail et la consommation en 2022. Ce qui éclaire le débat lancé par le ministre.

Marc Vignaud

C'EST UNE NOTE, dévoilée en exclusivité dans l'Opinion, qui pourrait conforter Bruno Le Maire dans son idée de réformer le financement du modèle social français. Le ministre de l'Economie propose, dans son dernier livre, de basculer 5 points de cotisations sociales sur la CSG ou... la TVA. François Ecalte, qui édite le site de référence sur les finances publiques, Fipeco, s'appuie sur les dernières données de la Commission européenne qui permettent de connaître, en 2022, la répartition des impôts entre le capital, le travail et la consommation. Avant toute chose, cet ancien magistrat de la Cour des comptes relève que le taux de prélèvements obligatoires total de la France, à 46,2% du PIB*, est supérieur de 5,4 points à la moyenne de la zone euro et à celui de l'Allemagne. Avec l'Union européenne, la différence culmine à 6 points.

Qu'est-ce qui explique l'écart à la moyenne communautaire ? « Pour 2,5 à 3 points de PIB des prélèvements sur le travail, pour un peu plus de 2 points des prélèvements sur le capital et pour un peu plus de 0,5 point des prélèvements sur la consommation », constate le spécialiste des finances publiques. Les prélèvements sur le travail en France représentent 23,4% du PIB en 2022, contre 20,9% dans la zone euro et

la hausse de prix des produits importés. « Dans une économie où tous les revenus sont indexés et où les entreprises répercutent toute hausse de leurs coûts dans leurs prix, l'amélioration de la compétitivité-prix permise par la dévaluation est finalement annulée », prévient le spécialiste dans une autre note. Il faudrait donc que les Français acceptent de perdre un peu en pouvoir d'achat. Pour protéger les salariés modestes, Bruno Le Maire propose, en échange, de baisser la TVA sur les produits de première nécessité. Sa réforme serait soumise à référendum.

@mvignaudX

*Ce chiffre est différent de celui produit par l'Insee car la Commission européenne ne déduit pas les crédits d'impôts, considérés par cette dernière comme des dépenses publiques.

La France championne de l'imposition sur le travail et le capital

En % de PIB, en 2022



SOURCE : COMMISSION EUROPEENNE, FIPECO

la différence cumule à 6 points.

Qu'est-ce qui explique l'écart à la moyenne communautaire ? « Pour 2,5 à 3 points de PIB des prélèvements sur le travail, pour un peu plus de 2 points des prélèvements sur le capital et pour un peu plus de 0,5 point des prélèvements sur la consommation », constate le spécialiste des finances publiques. Les prélèvements sur le travail en France représentent 23,4% du PIB en 2022, contre 20,9% dans la zone euro et 2,3% dans l'Union européenne, ce qui fait de notre pays le champion des prélèvements sur le travail selon cet indicateur. L'Allemagne est à 22,6%. Dans cette masse, les employeurs français acquittent 12,3% du PIB de prélèvements. Là encore, la France est en tête des pays européens (loin devant l'Allemagne, à 6,9%, et la moyenne de la zone euro et de l'Union européenne, respectivement à 8,4 et 8%).

Compétitivité. Le capital est imposé à hauteur de 11,2% du PIB contre 9,2% dans la zone euro et 8,9% dans l'Union européenne. Là aussi, la France est la championne des impôts sur le capital en Europe, loin devant l'Allemagne (7,8%). « Malgré les réformes fiscales (remplacement de l'ISF par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI), baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, prélèvement forfaitaire unique sur les revenus des placements financiers...), les prélèvements sur le capital ont augmenté en France de 2016 à 2022, sous l'effet par exemple d'une hausse des impôts sur l'immobilier (+ 71% pour les droits de mutation à titre onéreux contre + 18% pour le PIB), des droits sur les successions et donations (+ 50%) et de l'impôt sur les sociétés (+ 53% avant crédits d'impôt) », constate François Ecalte. C'est, notamment, le résultat de la forte hausse des prix de l'immobilier. La France se distingue également, à l'intérieur de cette catégorie des prélèvements sur le capital, par le poids de sa taxation sur la détention de ce capital (taxes foncières, IFI) et sa transmission (droits de donations et successions et sur les transactions immobilières).

80

En revanche, la France se situe au 14^e rang européen pour la taxation de la consommation. Et les impôts sur la consommation pèsent seulement 25% de l'ensemble de ses prélèvements obligatoires, ce qui la place... au 25^e rang de l'UE. « Si on veut faire du rééquilibrage à rendements constants, conclut donc François Ecalte, on peut baisser un peu les impôts sur le capital et sur le travail et les augmenter sur la consommation ».

La TVA sociale de Bruno Le Maire est-elle une bonne idée ? L'objectif est de faire gagner en compétitivité les entreprises installées en France en baissant les cotisations patronales. Grâce à la baisse du coût du travail, les entreprises installées en France pourraient diminuer leurs prix de vente hors taxe pour améliorer leur compétitivité par rapport aux concurrents étrangers à l'exportation ou sur le marché français. « Économiquement, une TVA sociale est l'équivalent d'une dévaluation monétaire, rappelle François Ecalte. Le prix des produits exportés par la France diminuerait, le prix des produits importés augmenterait et le prix des produits français ne varierait pas, la baisse des cotisations étant compensée par la hausse de la TVA. « Pour que ça marche, avertit toutefois François Ecalte, il ne faut pas que les salaires soient indexés », malgré